L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 108. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI, 25 FEVRIER 1828. Vol. 1.

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'une piastre par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant six mois d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. Il continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, qui seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de $40 à $60, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St. Charles, chez le juge Moreau Guiramand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur.

Aux Attakapas, à Mr. Dumartrait, et au juge Bryant.

Ligne Américaine.

POUR NEW-YORK.

Le navire neuf UNION, capitaine Thomas, est prêt maintenant pour prendre un chargement, au haut du et en prendre aussi au bas du fleuve, si l'on s'adresse immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à

5 fév BOWERS, OSBORN & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire CONCORDIA, capitaine G. Baily, maintenant a prendre charge à la cale, pouvant recevoir 300 balles ou l'équivalent, a fret et partira incessamment. S'adresser a

7 fév JOHN MINTURN, rue du Canal

POUR BOSTON.

Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre ORIENT, capitaine Cheate, ayant les deux tiers de sa charge engagé, et partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser

5 fév STETSON & AVERY, No. 16 rue Bienville.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick paquebot OREGON, capitaine D. Brown, sera prêt a recevoir son chargement dans peu de jours. Pour fret ou passage s'adresser a bord ou a

17 déc. WHITALL, JAUDON & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire HITTY, capitaine Kitson, prenant maintenant charge au haut de la rivière, et a son retour pourra prendre du coton ou autre fret léger. Pour les conditions, s'adresser à JOHN P. PAYSON.

17 Décembre.

POUR NEW-YORK.

Le joli brick JULIA, capt. Bailey, est maintenant a prendre charge au haut de la cote, et peut prendre encore 100 boucauts a fret, si l'on se présente immédiatement—pour le passage, s'adresser a

J. W. ZACHARIE & Co.

POUR NEW YORK.

Le belle de première classe PERSEVERANCE, doublé et chevillé en cuivre, capitaine [illegible], partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la [illegible] ou a

17 BOWERS, OSBORN & BOWERS.

POUR BOSTON.

Le navire FRANKLIN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Simmons, ayant les deux tiers de sa cargaison engagé et partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à

STETSON & AVERY. No. 60 rue Bienville.

POUR NEW-YORK.

La nouvelle Ligne de paquebots pour New-York de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit :

Le navire KENTUCKY, cap Rathbone.

Le navire TALMA, capt Marshall.

Le navire ILLINOIS, capt. Waterman,

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler,

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

[illegible] attitude dans [illegible] York, [illegible] Hutton.

PAROISSE DE JEFFERSON.

COUR DES PREUVES.—Le Jeudi 17 Janvier prochain seront exposés en vente à la maison [illegible] de la paroisse de Jefferson, au midi précis, les esclaves ci-dessous appartenant à la propriété de Mr. Bonille Isnard, f. d. c. l., femme de François Dumolin, h. d. c. l.—Noël, nègre d'environ 50 ans, charretier-pumable et scieur. Cécile, négresse d'environ 26 ans, avec ses deux enfans. Félicité âgée de six ans, et Marie enfant de huit mois. Ladite Cécile est assez bonne blanchisseuse.

Conditions de la vente. On et deux ans de crédit à partir du jour de la vente, en billets endossés solidairement et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Jefferson, 17 Décembre 1827.

18 déc J. M. GARRIGUES.

[illegible] 40 barriques de Craie, débarquant du navire Elisa Grant et a vendre par

18 déc. MARTENSTEIN & HALL

POUR LE HAVRE.

Le brick VIRGINIA, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret de quelques centaines de balles, s'adresser à

6 février THÉODORE NICOLET & Co.

POUR LE HAVRE.

Le brick EDWARD, a bonne d'environ 200 balles de coton, pour complétier son chargement, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine LUCY, à bord ou bien au Marché des Lésines, ou à

6 février WM. NOTT & Co.

POUR LIVERPOOL.

Le brick anglais de première classe FRANCES HAYDON, capt. [illegible], ayant partie de son chargement engagé, sera incessamment prêt. Pour fret ou passage, offre des arrangemens superbes, s'adresser à

5 fév ANDREW LOCKHART et Co.

POUR LIVERPOOL ou le HAVRE.

Le beau navire fin voilier MERIDIAN, (de 1ère classe) capitaine Wm. Adams, du port de 1300 balles d'environ, est prêt a prendre un chargement pour un des dits ports. S'adresser au capt. a bord ou a JULES LE BLANC.

17 déc. No. 102 rue Royale.

POUR LIVERPOOL.

Le navire solide et fin voilier EDWARD DOWNES, capitaine Purdy, sera prêt a prendre charge sous peu de jours, ayant une partie considérable engagée et partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a JOHN HAGAN & Co.

17 Décembre.

POUR LIVERPOOL.

Le brick neuf, doublé et chevillé en cuivre, A. I. LUNAR, capt. Putnam, ayant la majeure partie de sa cargaison à bord, partira, si le temps le permet, Mercredi prochain. Pour fret de 150 à 200 balles de coton, s'adresser au capitaine à bord, premier rang au dessus du marché, ou à

14 janv. BOWERS, OSBORN & Co.

A FRETER.

(On préférerait un port des Antilles.)

Le bon brick la CATHERINE, capitaine Pascal, du port de 170 tonneaux, ayant été complètement réparé à neuf à Hambourg, en Septembre dernier; il est doublé à neuf et chevillé en cuivre. S'adresser à

15 janv. GOETSCHALK & REIMERS.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE,

Plaquemine et les lieux intermédiaires.

Le beau Bateau-à-Vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine D. Edgerton, sera régulièrement les voyages entre les places ci-dessus et partira d'ici tous les Mercredis a midi. Il a de très beaux emménagements pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a

19 Déc. JAMES ARMOR.

POUR BAYOU SARAH, POINTE COUPEE,

et tous les lieux intermédiaires.

Le bateau a vapeur REDRIVER, venant d'être réparé, recommencera ses voyages régulièrement de la Nouvelle-Orléans pour les endroits ci-dessus, à partir tous les Mardis [illegible] du matin et du Bayou Sarah tous les [illegible] à 8 heures. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a

17 déc. L. JAUDON.

POUR NATCHEZ,

Et tous les lieux intermédiaires.

Le bateau a vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira dorénavant tous les lundis 10 et 20 de chaque mois ; et des Natchez tous les 5, 15 et 25, a 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser a bord.

17 déc.

POUR LA MOBILE.

Le bateau à vapeur COLUMBIA, capt. Rogers, portant la malle des Etats-Unis, partira du Phare tous les mardis et vendredis à midi. Le fret sera reçu au bassin à bord de la goelette qui descendra le soir avant le départ du bateau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine ou bien à

17 dec H. HUNT, Au Bassin.

POUR LE BAYOU SARAH,

Baton-Rouge, et les ports intermédiaires,

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur COLUMBIA, part régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les Dimanches matin à 10 heures, et du Bayou Sarah tous les Mercredis à 4 heures de l'après-midi. Pour frêt ou passage, s'adresser au capit. ou à

John Hagan & Co.

1er septembre rue du Canal

POUR LE BAYOU SARAH,

Lausse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements,

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

1 sept *Joseph T. Bouchie.*

70 BOUCAUTS DE SUCRE

sont attendus, à la levée cette après midi ou demain, et seront vendus à des prix raisonnables, pour du comptant S'adresser de suite, rue de Chartres No. 95, près la rue de Conti. 3 déc

SUCRE.—Les soussignés offrent à vendre, 100 boucauts Sucre première qualité sur une habitation à 10 lieues de la ville. S'adresser à

18 Déc. JOHN HAGAN & Co.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS DE VAPEUR.

MR. RENOU, Docteur en médecine, a l'honneur de faire part à ses confrères et aux habitans de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane, qu'il a transporté son établissement de *Bains Fumigatoires* de la rue St.-Anne, N°. 128, dans la rue du Quartier, N°. 134, au coin de la rue de Bienville, maison occupée actuellement par le docteur Fermento.

On sait généralement combien les bains de vapeurs sulfureuses et iodurées sont efficaces dans les maladies de la peau, les douleurs rhumatismales, les paralysies et autres affections graves ; il est inutile d'en citer des exemples.

Mr. Renou a profité de ce déplacement pour faire construire de nouveaux appareils, et pour faire disparaître toutes les causes de répugnance qu'on était peut-être en droit de faire à l'ancien établissement. Entr'autres changemens, la boîte fumigatoire pour les blancs est placée dans une pièce de son appartement n'ayant aucun rapport avec l'habitation de nègres.

Son nouveau local lui permet encore de prendre chez lui les malades qui voudraient devenir ses pensionnaires.

Il a un vaste hopital pour les nègres, et la partie de sa maison, dans un quartier où les habitations sont plus espacées entr'elles que dans toute autre, le rend parfaitement sûre.

Prix de l'abonnement de 12 bains,	$16	"
" ..... 6 "	9	"
" ..... 1 "	1	50
La journée d'un nègre dans l'hopital	1	"

Mr. Renou prendra d'ailleurs avec les propriétaires, les arrangemens les plus convenables.

Dans les dernières années de sa pratique médicale à Paris, le Dr. Renou, lié de la plus intime amitié avec le Dr. Ducamp, inventeur du procédé le plus efficace pour la guérison des rétentions d'urine, s'était adonné spécialement à leur traitement. Il possède la collection la plus complète des instrumens qui y sont nécessaires. Il a l'honneur d'en faire part aux personnes affectées de cette douloureuse maladie. Son habitude de ce genre d'opérations, l'autorise à leur promettre tous les bienfaits de ce mode de traitement.

A VENDRE par les soussignés, dans leur magasin,

100 caisses blanc de baleine
30 barils farine de blé Surasin, fraîche
20 fréquins beurre
20 barils cidre de New-Ark
50 barils farine fraîche
5 pipes eau-de-vie de France
Une [illegible]
Un assortiment de pierres à moules.

21 déc *Russell & Barton.*

600 BOUCAUTS de sucre prêts à être livrés sur diverses habitations, à vendre par

4 dec. *A. & Z. Cavelier.*

500 BOUCAUTS de sucre, prêtes à être livres sur différentes habitations, à vendre par

4 dec. *G. Legendre.*

EN débarquement du brick Commodore Preble, et la goelette Hibernia, Isabelle venant de Pensacola.—barils de GINGEMBRE, & de CASSE à vendre par

LEBRIEL & HENRY, Rue Dauphine N.°

13 déc.

A VENDRE.

Une superbe propriété, située dans la paroisse Jefferson, faubourg Lafayette, dans la rue Jefferson, consistant en deux terrains, sur lesquels il y a une écurie de 96 pieds de long sur sol, planché haut et bas, une boulangerie, une maison de maitre, puits, poulailler &c. 16 terrains situés dans la même rue, dont 12 d'entourés, pour les conditions, s'adresser à

24 déc. URBAIN PLAUCHE'.

FOR SALE,

By the Subscriber, NINETY TWO Hhds. first quality SUGAR.

P. V. BARBET, Dec. 28. No. 37 St. Louis Street.

REçu par le brick henry, de Marseille et à vendre par le soussigné: Sardines à l'huile; gelées de groseille, sirop de framboise et de groseille, confitures cristalisées en boete, un assortiment de confitures de la Havane, nougat blanc, 40 caisses confitures de gingembre de kanton; trois barils anis vert très frais. Le tout à un prix modéré.

4 dec. *N. Mieton.*

BRANDY, CLARET, &c.—Cognac and Champaigne, Brandy; 370 casks Medoc and Bordaux Claret, different qualities; 25 half dito dito dito dito; 1650 cases dito dito dito, dito; 65 half casks Barsac Wine; 120 boxes dito dito dito; 25 hampers Champaigne Wine; Corks, Aniseed, Vinegar, &c. imported direct and entitled to debenture.

P. E. SORBE, jan 12 112 Royal-st.

ON sale—130 bags Havana green coffee; 100 pieces Scotch hemp cotton bagging, of superior quality ; 9 cases sheating copper ; 150 boxes tin plates—apply to

Jan 12 CURELL, LEBASSIER & KILSHAW.

LE Soussigné se charge de tous les ouvrages appartenant à l'Etat de CARROSSIER; il demeure rue Royale, No. 289, entre les rues du Maine, et St. Philippe, ayant un très-bon ouvrier, pour les parties au bois, il entreprendra des parchemins de tout genre.

12 Jan R. A. COOKE.

GOLD,

TOBERTY Sovereigns, English, twenty-dos Guineas, English, Spanish and Mexican Doubloons ; New-York Bank Notes, for sale at MALCOLM'S Lottery and Exchange Office, No 88, Chartres Street.

Washington and Mobile Lottery, Virginia, Georgia and Alabama Notes ; all other kinds of Money, out of course, will be purchased at the above office.

N.B.—Schemes and drawings of all Foreign Lotteries can be examined gratis as above. Foreign Prizes will be taken for Tickets in the Charitable Church or Public Schools Lottery, to be drawn on the FIFTH and SIXTH of next month.

Dec. 17.

EN débarquement du navire le Kentucky, venant de New-York.

50 paniers (marque I. C.) de Champagne blanc mousseux.

Et d'arrivages intérieurs.

370 sacs Café de la Havane.
30 caisses de 12 bouteilles Champagne mousseux.
100 sacs de 1000 bons bons fins.
40 caisses Huile de Vitriol de deux dame-jeannes chaque.
100 barils Vinaigre de cidre forts.
500 sacs Sel de Liverpool.
24 barillets Plomb de chasse [illegible]
200 do. Blanc de Céruse broyé à l'huile.
40 barils Sucre en pain.
40 caisses Tabac à chiquer de Cavendish.
Grils pour bateaux Vapeur, Ghurrêtes et Roues, Drays et Brouettes.

A vendre par

15 janv. SAMUEL P. MORGAN.

CONFITURES, &c.—4 barres de confitures en boites-[illegible] et dorées ; 4 do. [illegible] blanc ; a vendre par A. HODGE, Jr.

Dec 18.

SUCRE EN PAIN.—Le soussigné tient constamment un [illegible] de sucre en pain et en pelotte raffiné, [illegible] en boites.

Dec 18. [illegible] Jr.

EN débarquement du brick Wm. Howland, [illegible] venant Boyal, numéros assortis, a vendre par

18 Dec. J. H. FIELD. 22 rue de la Bourse.

MELASSE.—Les soussignés viennent de recevoir et offrent a vendre 50 barils de Mélasse.

TANEY & DUPLESSIS. 18 Dec, 35 rue de la Levée.

On pourrait avoir quelques tonneaux de fret en s'adressant a W. W. CALDWELL.

18 decembre.

BEURRE frais.—18 frequins beurre en débarquement du bateau à vapeur Belvidere, et à vendre par

27 nov W. D. JOLLET, alle. Levée.

TABAC &c.—En débarquement du brick Charlotte :

25 barils Tabac de Virginie,
25 boites do. do.
250 caisses savon,
5 boucauts Rhum quatrième preuve,
40 caisses cordes à coton et à laine de White-tenore, numéros assortis ; 25 bouteles brodequins et souliers, à vendre par N. MERRITT.

dec 20. No. 36 rue des Magasins.

HARDES, &c.—Le soussigné vient de recevoir par le Cipole et le Delta, pantalons de Russia, vestes en soie, habits de différentes couleurs, et 25 barillets vinaigre, de première qualité, à vendre au No. 32, rue de la Bourse, par

Dec 18. Wm. FROST, Jr.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 10 tonneaux d'ardoises de Queen Ton, 18 do. do. dites Contenet et Duchesse ; reçus par le Bolivar, du Belfast, et à vendre par

19 dec CURELL, LEBASSIER & KILSHAW.

A VENDRE par Peter H. Chamberlain, et importées par les dernières arrivages de Bordeaux; vin blanc de Grave en 3 bouteilles et de très bonne qualité. Vin en cuves Grand Lafosse très vieux et de qualité très supérieure. Idem idem de Chateau Lafite, id. id. de St. Julien. 18 déc

A LOUER—Une *Nourrice* jeune et saine, ayant un enfant d'un mois et demi. 15 novembre

AVIS.—Les souscripteurs à l'association consolidée des cultivateurs de la Louisiane, sont prévenus que le Lundi 25 de Février à 10 heures du matin, il sera procédé à l'élection de sept directeurs, conformément aux dispositions de la 9me. section de la charte. Les votes pour les élections, seront reçues dans l'étude de Mr. de Armas, notaire de l'institution, rue Royale.

J. L. PARVOSY, Caissier

14 janv.

Demande d'une Cuisinière.

ON désirerait trouver une Cuisinière propre à un ménage.—S'adresser à l'Imprimerie de cette feuille. 29 jan.

REçu par les derniers arrivages et à vendre chez M. Pauché Ca[illegible] rue Royale No. 147,

Rubans satinés dents de souris
Galons de soie de Paris
Mouchoirs gros de Naples
Coupeilly et des Indes
Bas de coton pour homme et femme
Soie-chouette.

Ces marchandises sont bien assorties pour le Mexique.

Le tout ayant droit au drawback. 21 déc

MR. GUILLAUME—Nouvellement arrivé de Paris, ayant eu l'honneur de faire les coiffures du général Jackson, prévient de prendre présentement une maison, Rue St. Anne, 1[illegible] st. Les personnes, qui voudront bien l'honorer de leur confiance, sont assurées qu'il ne négligera rien pour les satisfaire. Il se chargera de faire les repas qu'on lui commandera. On trouvera journellement dans la maison des pâtés froids et autres pâtisseries communes.

23 janv.

ON pourra se procurer, à très bon marché, de bien jolis costumes de masques; arrivant de France, en s'adressant au lieu où se trouve la Pharmacie surnommé la Femme-Singe. 6 fév

COUR DE DISTRICT—Saint-Louis, 19 Février 1828. *Baptiste et François Maupin* h. e. l. contre leurs créanciers.—Sur requête de M. B. Dorsy, avocat de M. B. Le Breton, syndic des créanciers dans l'insolvable et sur enregistrement du tableau de distribution dans cette cause, il est ordonné par la cour que les créanciers des dit B. et F. Dauphin, ainsi que tous ceux intéressés dans cette affaire, déduisent les raisons, s'ils en ont, d'ici au Samedi 29e. jour du présent mois, pour lesquelles ledit tableau de distribution ne serait pas homologué et confirmé conformément à la loi.—Extrait des minutes. (Signé) H. FAMIN, député greffier.

1r fév.—3c.

Costumes de masques.

MLLE. Douvillier a l'honneur de prévenir le public, qu'elle vient de louer l'ancien magasin qu'occupait Mde. Théodore, rue Bte. Anne, entre celles de Bourbon et Royale, où elle étalera des costumes de masques très-élégans; elle aura également un appartement où les personnes qui l'honoreront de leur bienveillance, pourront s'habiller avec convenance et à l'abri de la curiosité des pauvres piétons.

26 janvier—1

FRUITS FRAIS—30 caisses Prunes, 30 pailles de Figues 10 bls. Noix du Brésil. Reçus par le navir Wm. Tell, et à vendre par J. PARRAYSON.

[illegible] déchargement des navires [illegible] Great, de Liverpool, et a vendre [illegible] soussignés :

Toile à chemises de 4-4,
Habits de soie avec bordures [illegible],
Velour superfin bleu [illegible],
Mouchoirs [illegible] bleu,
Mouchoirs Indiens,
Mousseline de 4-4 et 6-4,
Indienne et mousseline rayée,
Courtepointes, etc. Les marchandises ci-dessus ont droit de drawback.

KENNEDY & DUCHAMP.

15 de

A VENDRE

DEUX cents ramettes papier écolier et sur armes [illegible] papiers [illegible] fabrique de France, et sans coté, à la librairie de Ch. Bouchet & co. auxquels il reçoit encore 25 barriques de très bon vin rouge par de Bordeaux à $30.

20 déc. CH. JOURDAN

EN débarquement du sloop Juliet, venant de St. Yago, 200 barres TABAC, de première qualité, à vendre par

JEAN GOULET. No. 5, Rue Toulouse

Esclave en maronage.

Une récompense de [illegible] est offerte à celui qui arrêtera la négresse NANOY, absente depuis 14 jours, habituée à vendre des gâteaux; elle a la peau très-noire, de gros seins, le regard craintif, et était vêtue d'une robe de cotonade bleue à carreaux, elle se tient habituellement à la pointe de [illegible] de M. Jn. Mornay. On donne également [illegible] piastres à celui qui pourra découvrir l'individu qui lui donne asile.

A. LACOUTURE, 4 janvier rue de Chartres N°.

RUSSIE RONDE.—30 balles Russie écrue 4-4, en débarquement du brick Waltham à vendre par JOURDAN

12 Jan.

Cour de District, jeudi le 6 Décembre 1827.—*Marie Adelaide Grounx f. de c. l. contre ses créanciers.*

SUR motion de D. Seghers, avocat d'Antoine Abat syndic des créanciers de l'insolvable Marie Adélaide Grounx, et sur l'enregistrement d'un tableau de distribution dans cette cause, il est ordonné par la cour que les créanciers de ladite insolvable ainsi que tous autres que cela peut concerner, aient à déduire samedi le 22 du présent mois de Décembre, dès avant, les raisons pour lesquelles ledit tableau de distribution ne serait pas homologué et confirmé conformément à la loi, et ledit syndic déchargé.—Extrait des minutes. (Signé) J. L. LEWIS, greffier.

8 déc.